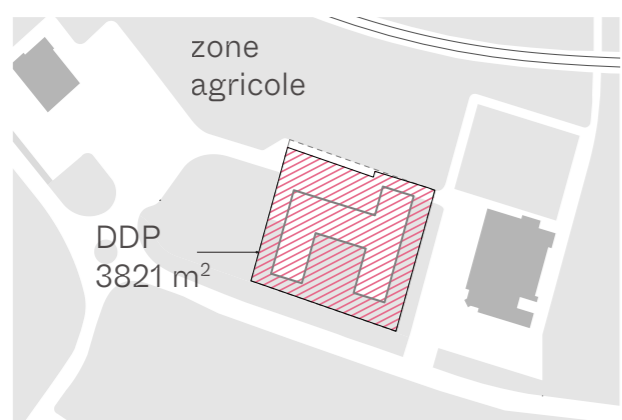
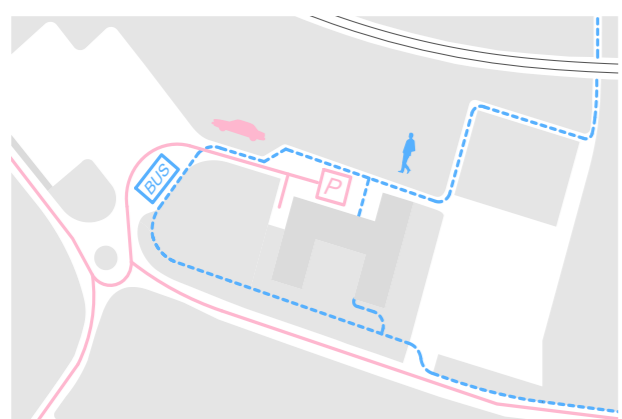


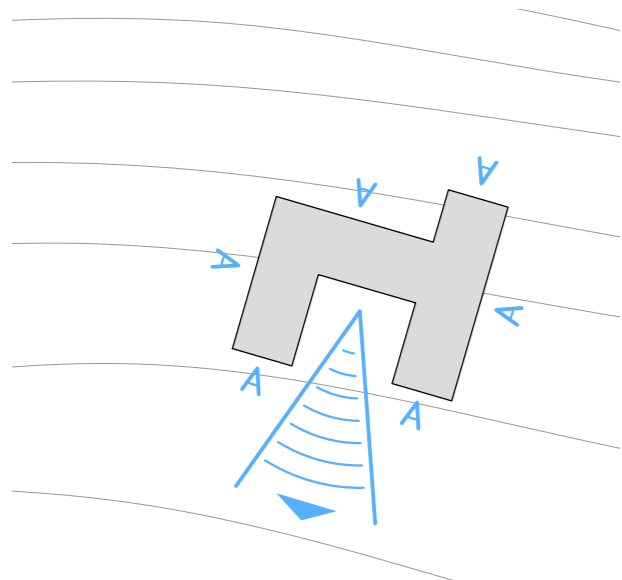
Plan de masse 1/500e



Surface DDP



Accès



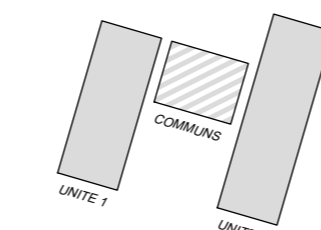
Implantation et vues

Le projet respecte tous les points des exigences liées au DDP. L'équipement se connecte aux réseaux piétons Nord et Sud et au parking Ouest où se trouve l'accès véhiculaire principal. Une attention particulière sur la gestion des flux avec l'identification claire de l'entrée véhicules, le dégagement sur une aire logistique éloignée de l'entrée et un parvis généreux qui se connecte au cheminement piéton, distribue le local vélos, l'entrée du personnel et l'entrée principale de l'EMS. Depuis là, il est possible de rejoindre le CAT via la cour. Ce dernier dispose d'une entrée dédiée, au Sud par la Route de la Graveyre. Il participe à la succession des équipements publics le long de la route de Graveyre.

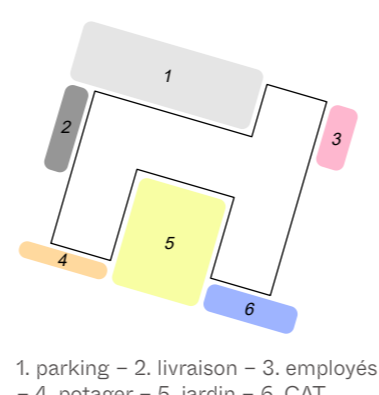
Le bâtiment s'implante dans le sens de la pente et propose une organisation en cour ouverte orientée vers le Sud. Il est composé de deux ailes accueillant les unités de vie et d'un corps central regroupant les espaces communs. La forme de l'ouvrage, très simple et claire, donne à voir l'organisation du programme.

Les ailes latérales bénéficient d'un vaste dégagement tandis que le corps central traversant est orienté de manière directionnelle entre cour et jardin.

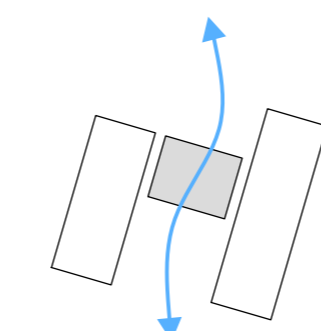
Il résulte de cet ensemble une série de sous espaces extérieurs appropriables et riches de leur diversité. Cette variation permet une programmation de qualité des espaces extérieurs avec :  
sur la frange Nord, le secteur de l'entrée regroupant mobilité et parvis aménagé avec des assises. Un local vélo personnel est placé à l'angle nord à proximité directe de l'entrée personnelle. Latéralement, les zones de livraisons et de repos personnel sont tenues à l'écart de l'entrée principale. Au centre,



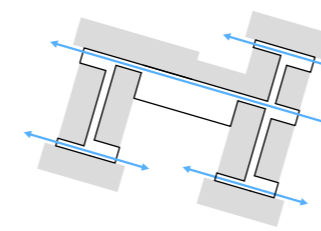
Composition



Espaces extérieurs



Espaces communs



Espaces intermédiaires

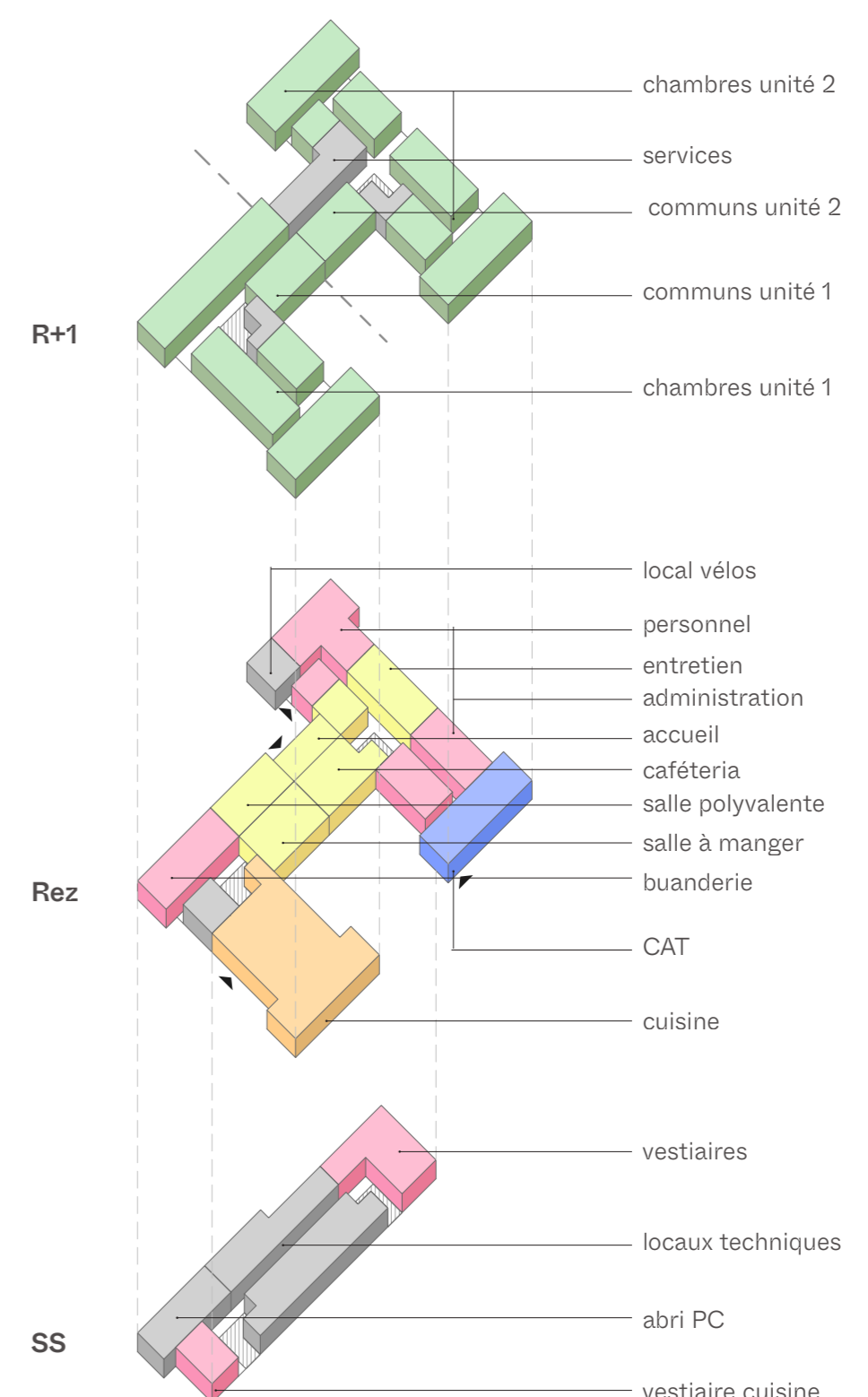
le jardin de l'EMS est à la fois ouvert sur la vue et en même temps protégée des vents. Orienté au sud mais bordé d'ailes latérales lui procurant toujours une moitié d'ombrage, il offre des conditions d'ensoleillement et d'usage idéal et adaptable selon les besoins des résidents.

En continuité du jardin, on trouve sur les deux pignons Sud le jardin potager, en relation directe avec les cuisines. On pourrait imaginer de forte interaction entre les deux. Le jardin particulier du CAT à front de rue, au plus proche de l'espace public.

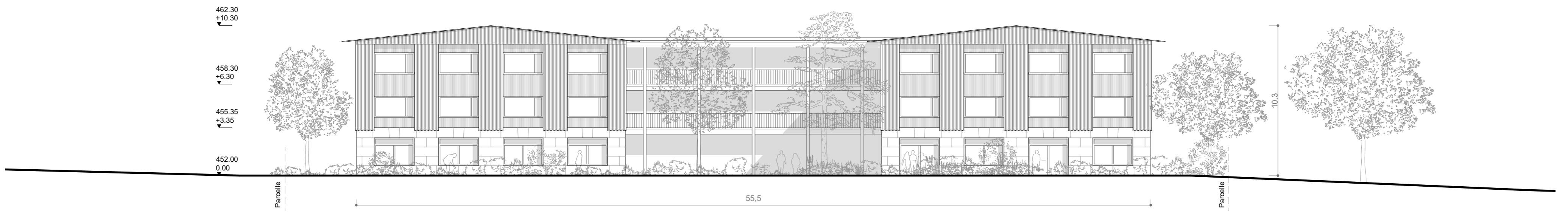
Le plan de rez-de-chaussée et de niveau suivent la logique urbaine avec une organisation traversante. Les espaces centraux qui accueillent les programmes communs majeurs sont positionnés entre cours et jardin. Cette zone centrale du plan est ouverte, flexible et adaptable à moyen terme si de nouveaux besoins ou une autre organisation des unités devaient être imaginés dans le futur. Les cloisonnements étant totalement dissociés de la structure.

Un travail fin est mené dans les unités de vie pour créer une échelle intermédiaire qui nous paraît indispensable. Ainsi, les circulations sont ponctuées de dégagements organisés autour de 5 à 6 chambres. Isolés, plus tranquilles et appropriables, ces espaces apportent de la lumière dans les circulations, donnent à voir la nature environnante et recréent une unité de voisinage au coeur de la grande institution.

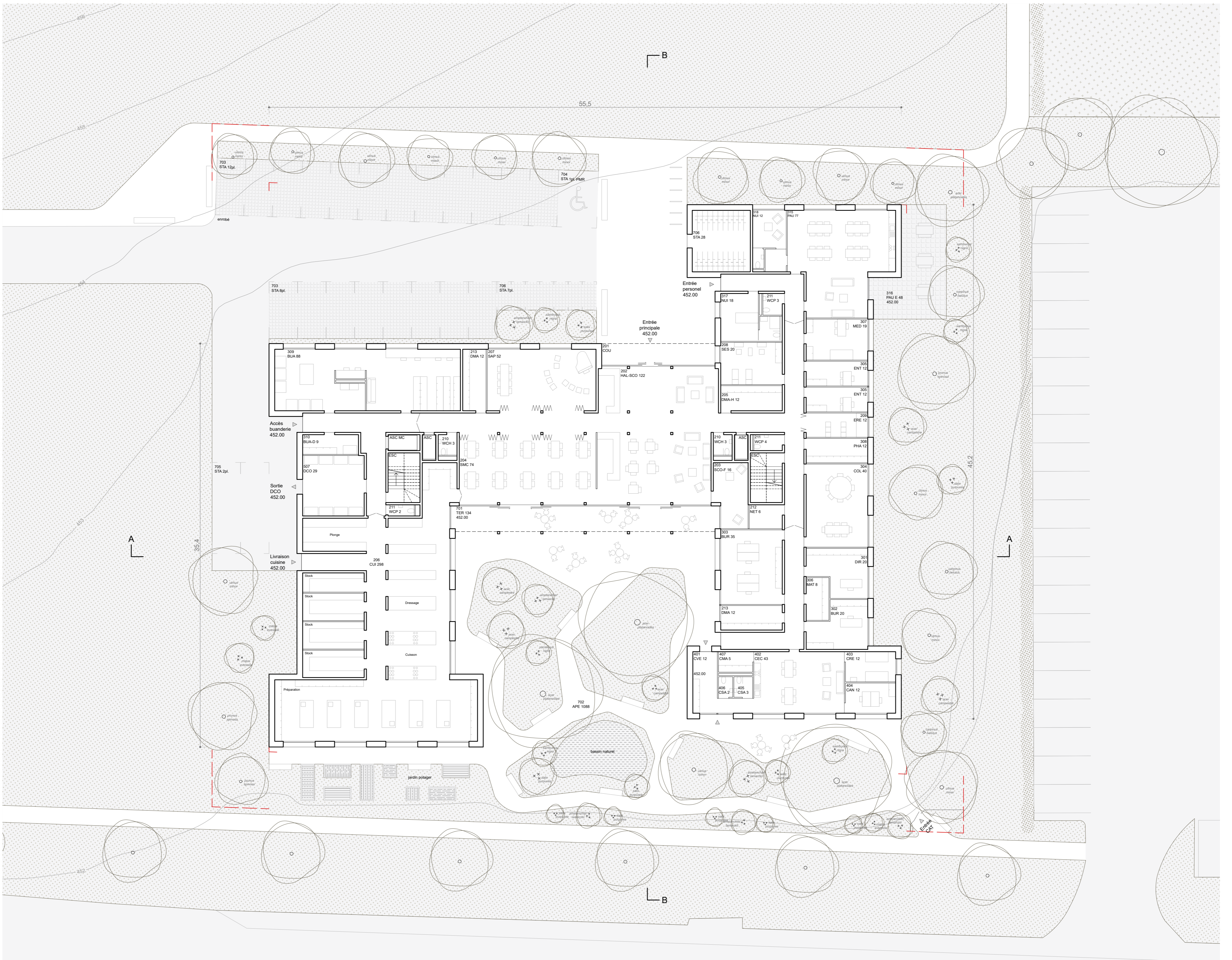
Ainsi, l'organisation des lieux communs du plan se développe de manière concentrique, avec une série d'espaces de socialisation accessibles en fonction de l'évolution de l'état de santé et de mobilité des résidents.



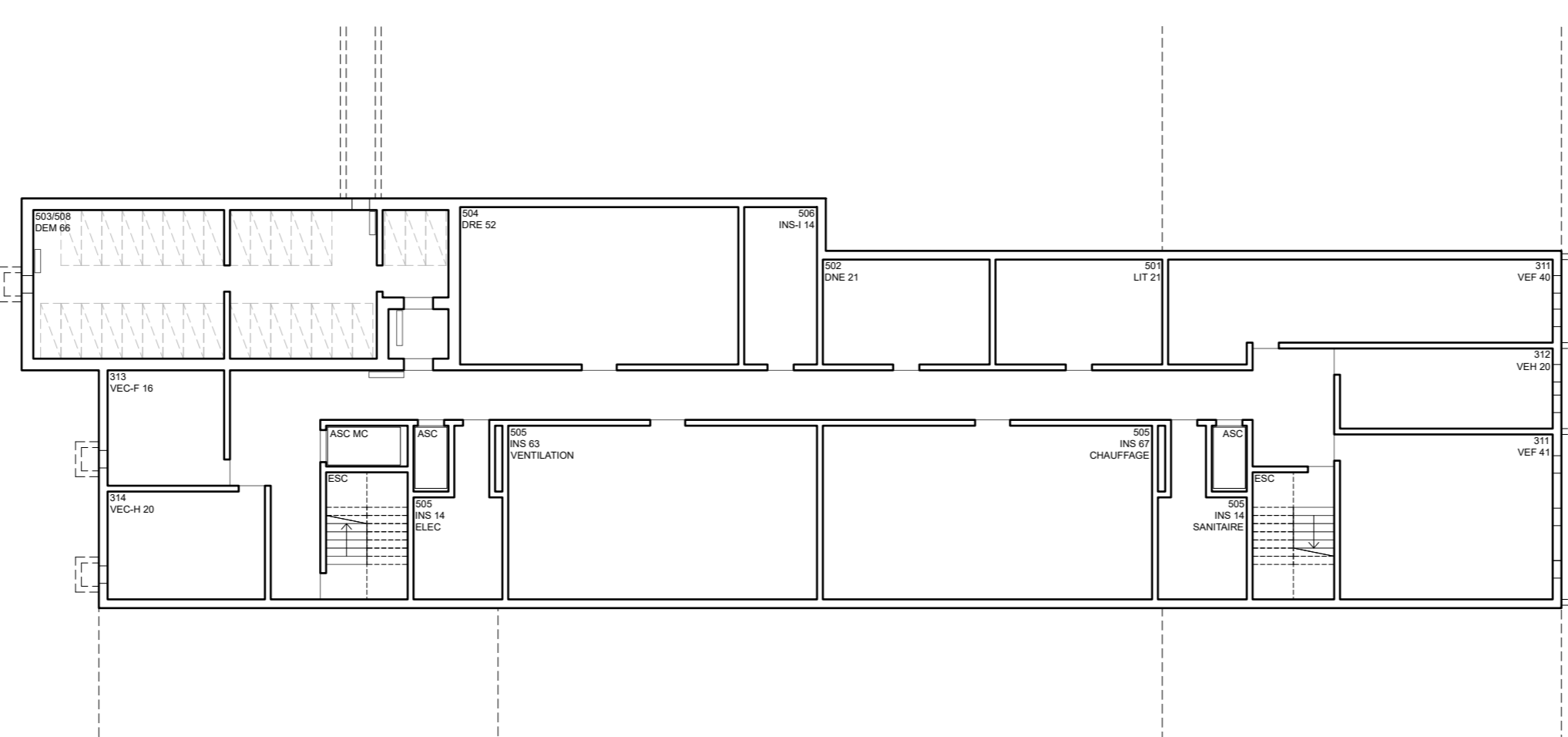
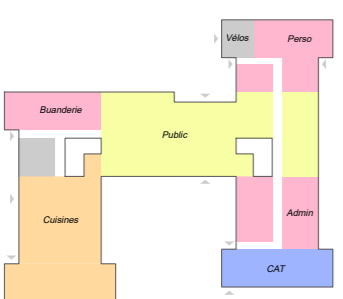
- chambres unité 2
- services
- communs unité 2
- communs unité 1
- chambres unité 1
- local vélos
- personnel
- entretien
- administration
- accueil
- cafétéria
- salle polyvalente
- salle à manger
- buanderie
- CAT
- cuisine
- vestiaires
- locaux techniques
- abri PC
- vestiaire cuisine



Élévation Sud 1/200e



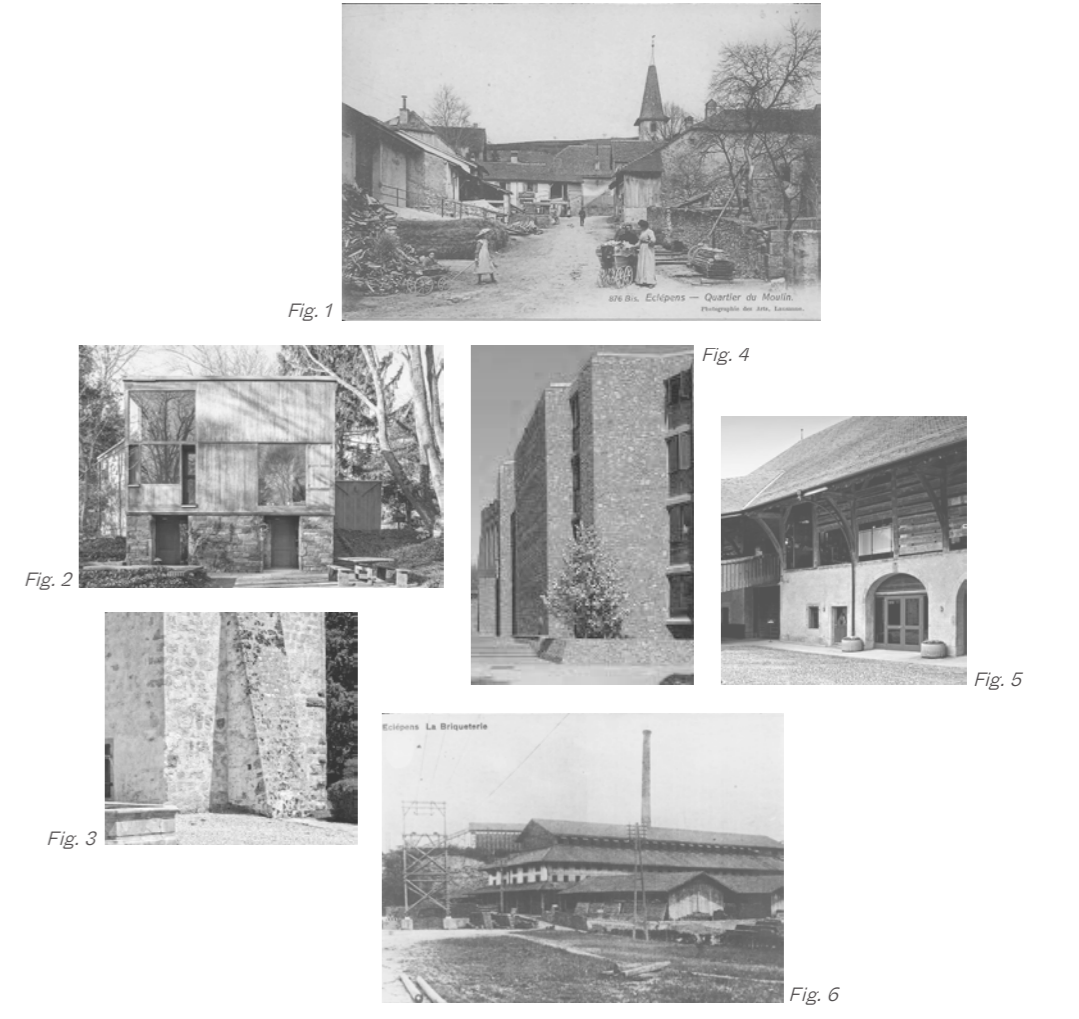
Plan de rez-de-chaussée 1/200e



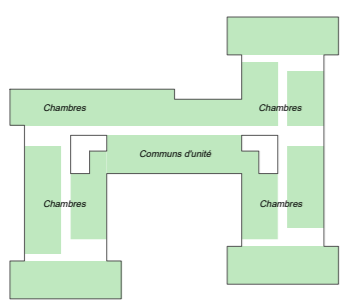
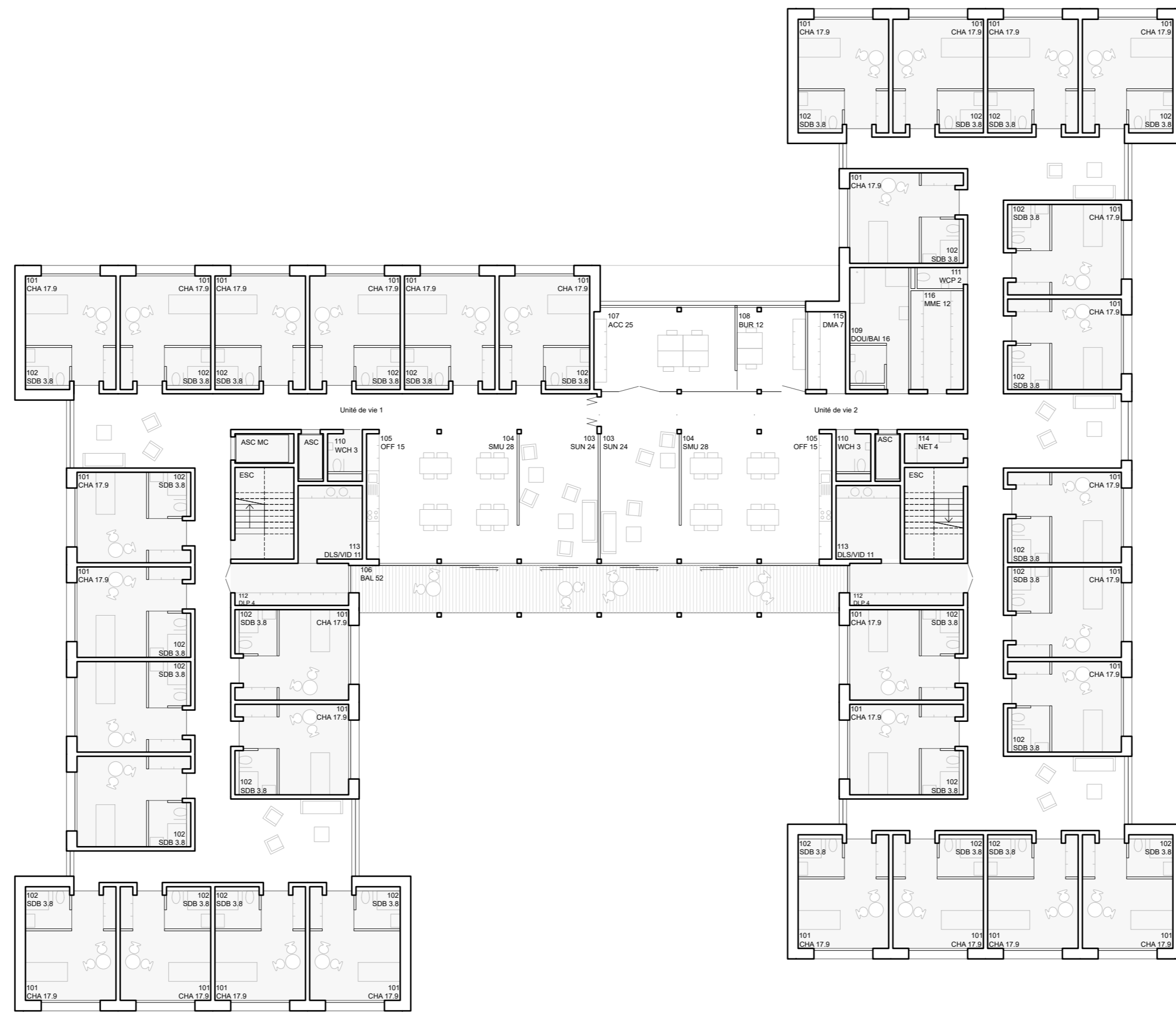
Plan de sous-sol 1/200e



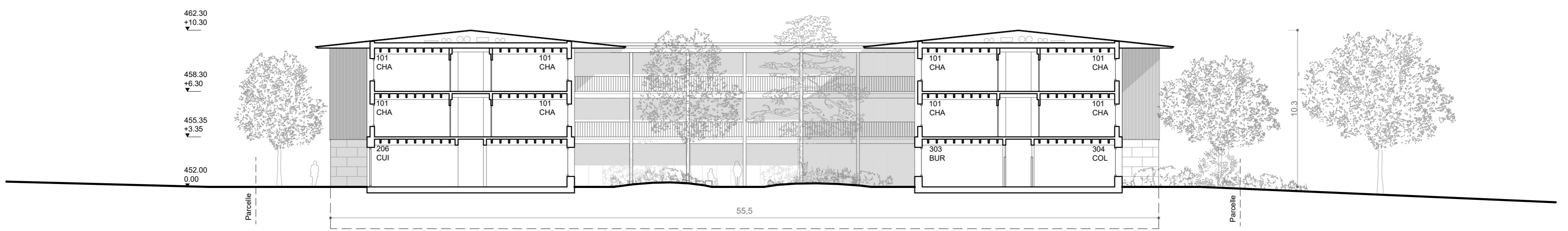
Fig. 1: Eclépens - quartier du moulin  
 Fig. 2: Fisher house, L.Kahn  
 Fig. 3: Château de la Sarraz - Contrefort  
 Fig. 4: Muralité, E.Saarinén  
 Fig. 5: Maison rurale - Vuod  
 Fig. 6: Briqueterie - Eclépens



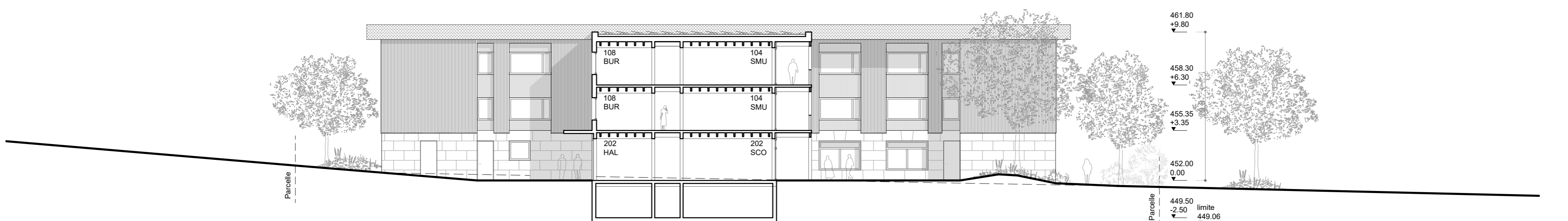
La matérialité retenue s'inscrit dans l'histoire du lieu en mêlant les matériaux naturels que sont la pierre et le bois. La proposition s'inscrit en continuité des typologies bâties historiques de la campagne vaudoise - distinction du socle minéral et de l'élévation en bois, principes de larges avant toits et de toitures à double pentes - à l'instar des meilleurs exemples qui réinterprètent ces codes et ont permis de définir le courant régionaliste critique, dans lequel le projet se place résolument.



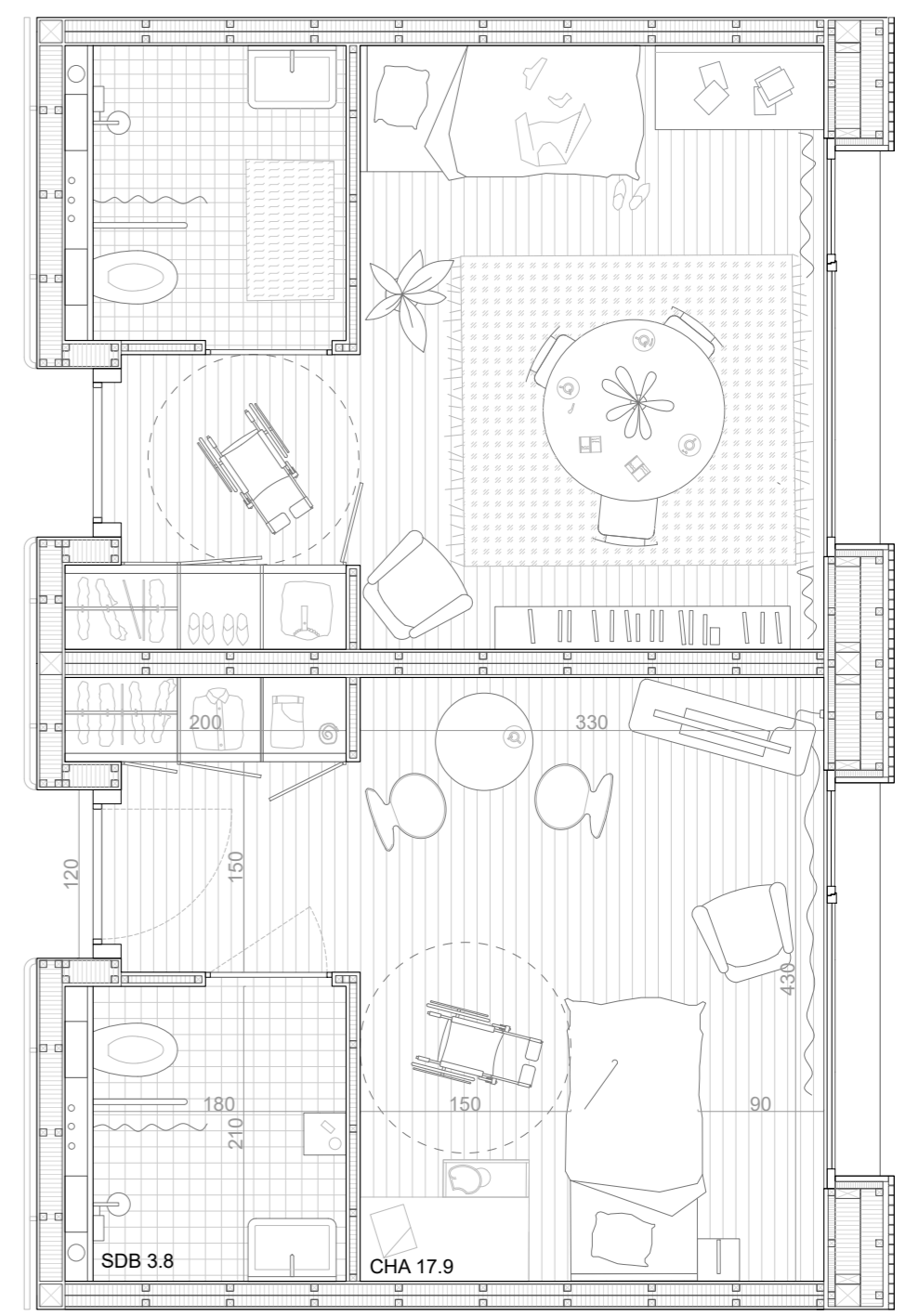
Plan de l'étage type 1/200e



Coupe longitudinale AA 1/200e

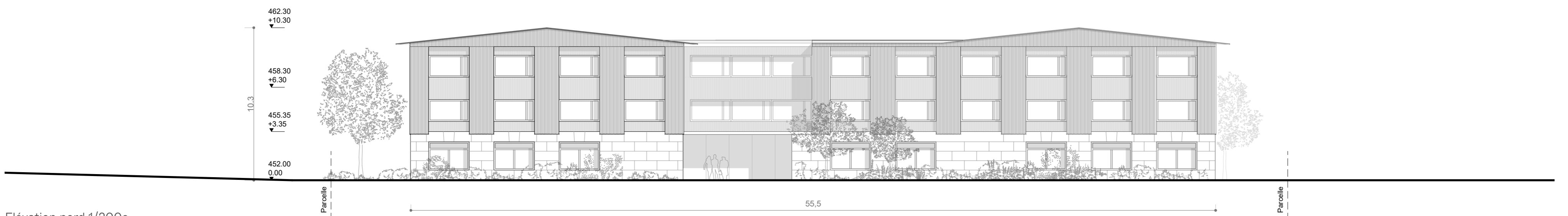


Coupe transversale BB 1/200e

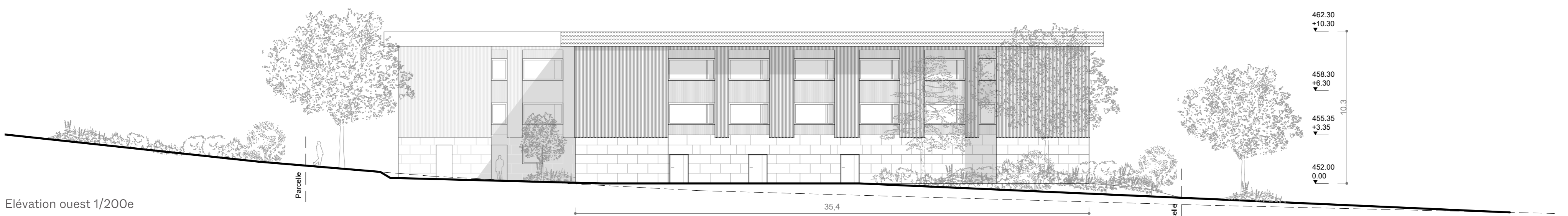


La dimension de la chambre est aussi au cœur du projet. Cette unité privée représente la dernière résidence et à ce titre, elle se doit d'être domestique. Ainsi, nous privilégions une chambre en largeur, qui offre une entrée confortable en relation avec les sanitaires, formant une véritable zone de change. Surtout, ces dimensions permettent de multiples aménagements mobiliers, avec notamment l'implantation d'un salon clairement défini et généreux.

Détail de chambres 1/50e

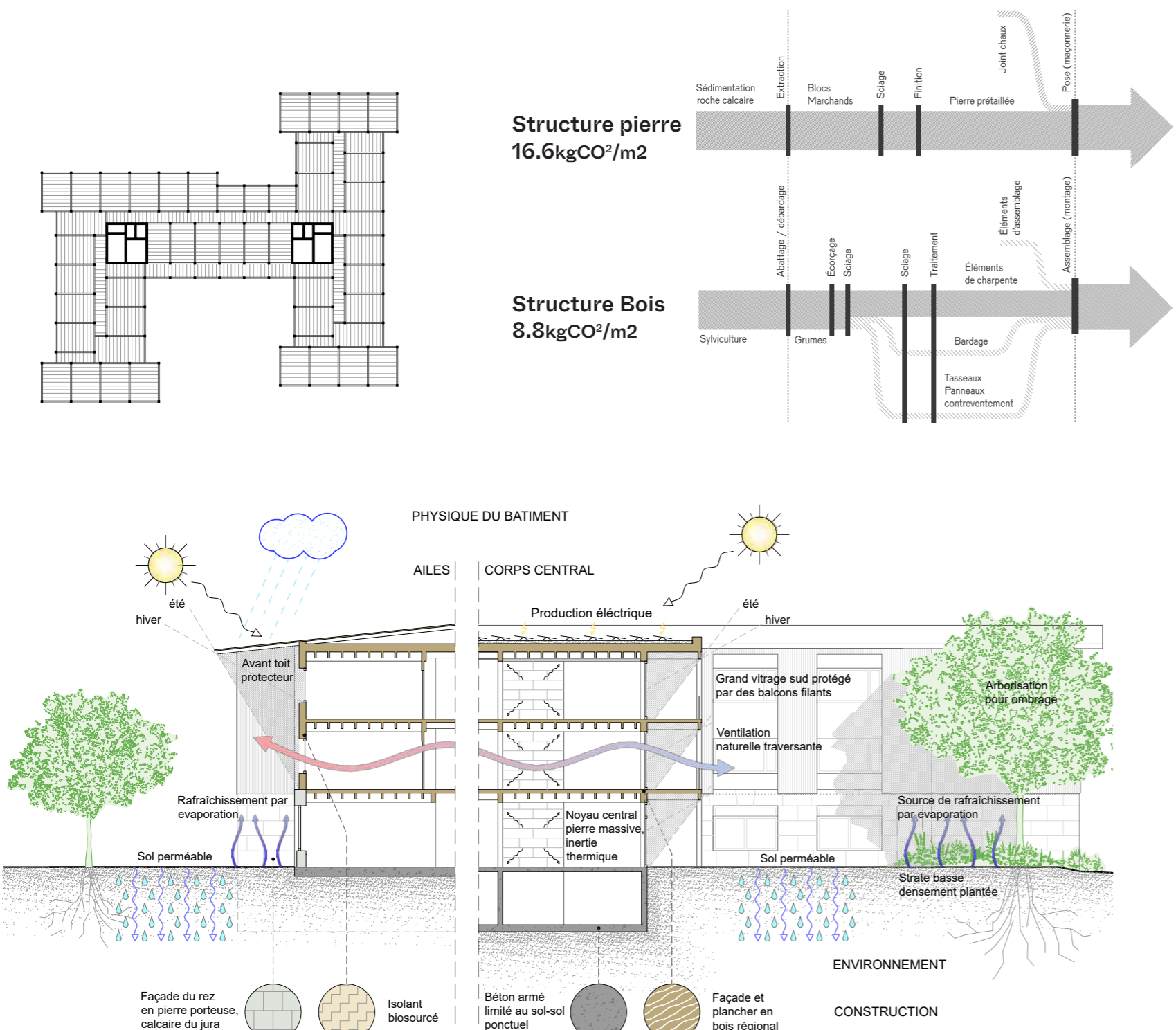


Elévation nord 1/200e



Elévation ouest 1/200e

La construction vise l'exemplarité en terme de durabilité par la combinaison des matériaux naturels biosourcés et géosourcés dans la construction. La structure est composée de 2 noyaux porteurs en pierre massive placés aux angles de l'édifice. Ils participent de manière équilibrée au contreventement de l'ouvrage et sont dimensionnés en conséquence. Autour se développe une structure ponctuelle en poteaux bois supportant des planchers bois. Les traverses sont régulières et de dimensions raisonnables pour être économiques et frugales en matière. Les façades sont porteuses et composées d'un socle minéral en pierre massive à rez-de-chaussée pour viser la pérennité à long terme tandis que les étages laissent la part belle au bois. L'ensemble propose une construction à sec, très économe en CO<sup>2</sup> grâce à l'aspect renouvelable de la construction bois et avec la substitution du béton par la pierre dont le bilan carbone est 60% inférieur aux constructions en **béton armé (43 kgCO<sup>2</sup>/m<sup>2</sup>)**.



Extrait façade 1/50e